

## SOMMAIRE

- Retour sur l'atelier «Développement éolien et milieu forestier»
- Renouvellement du financement du Consortium
- Acquérir une connaissance, c'est éliminer peu à peu l'incertitude...

## À SURVEILLER

### Activités du Consortium

Note : La conférence sur la forêt et les changements climatiques prévue pour le 22 février est reportée en mai 2006. À surveiller !

7 mars 2006 :

Conférence « Stratégies sylvicoles des forêts mixtes et feuillues », à New-Richmond.

30 mars 2006 :

Atelier sur les champignons forestiers comestibles, à New-Richmond.

### Autres activités

16 février 2006 :

Conférence de Monsieur Georges Brossard, entomologiste, à Gaspé.

22 février 2006 :

Colloque sur L'éclaircie précommerciale semi-mécanisée dans le cadre du Congrès de l'association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec, à Québec.

14 et 15 mars 2006 :

Colloque sur l'élagage forestier des essences feuillues et résineuses, à Maniwaki.

### Vidéoconférence à venir

Vidéoconférence diffusée à Caplan, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé :

2 mars 2006 :

Emphase environnementale et responsabilisation industrielle; le régime forestier suédois.

## RETOUR SUR L'ATELIER «DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ET MILIEU FORESTIER»

Cet atelier organisé par le Consortium a eu lieu le 18 janvier dernier à Ste-Anne-des-Monts. Malgré des conditions routières plutôt difficiles, une cinquantaine de personnes ont participé à cette activité traitant d'une thématique d'actualité. L'atelier a débuté par les présentations de quatre professionnels impliqués dans le développement éolien en Gaspésie : M. Jean Desrosiers du TechnoCentre éolien Gaspésie – Les Îles, M. Marc Lauzon du MRNF – Gestion du territoire public, M. Claudel Pelletier du MRNF – Faune Québec ainsi que Mme Jeanne Gaudreault de la firme PESCA Environnement. L'ensemble de ces conférences a ensuite permis la tenue d'une plénière animée lors de laquelle plusieurs ont exprimé leur point de vue.



En bref (!), la filière éolienne génère une grande activité sur le territoire gaspésien, ce qui entraîne plusieurs retombées positives pour la région. Il est encourageant de constater que des efforts sont réalisés par les promoteurs éoliens afin de diminuer le nombre de chemins construits ainsi que les superficies à déboiser grâce à une bonne planification et une harmonisation de leurs activités avec celles des autres intervenants présents sur le territoire. Les participants ont cependant demandé une plus grande transparence dans le processus afin que l'ensemble des données récoltées lors de la construction et du suivi des parcs éoliens devienne public et accessible à toute la population. Finalement, le développement éolien est un usage de plus sur le territoire et il doit être intégré de façon à satisfaire tous les intervenants présents sur ce dernier. La concertation représente donc la clé du succès du développement éolien afin que tous puissent bénéficier de ses retombées positives.



**Veillez prendre note que les Actes de l'Atelier sont présentement disponibles sur le site internet du Consortium : [www.foretgaspesie-les-iles.ca](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca), sous l'onglet Transfert de connaissances/Atelier Développement éolien et milieu forestier.**

**Pour information : Marie-Hélène Langis, [marie-helene.langis@foretgaspesie-les-iles.ca](mailto:marie-helene.langis@foretgaspesie-les-iles.ca)**

# En Bref...

## RENOUVELLEMENT DU FINANCEMENT DU CONSORTIUM

L'entente de financement qui a permis la mise en place du Consortium se terminera le 31 mars prochain. Depuis déjà plus d'un an, des démarches ont été entreprises auprès de diverses instances afin de sécuriser le financement du Consortium à long terme. D'abord, le Consortium était ciblé comme organisme régional de recherche et de transfert de connaissances dans l'Entente spécifique régionale sur le milieu forestier. Par la suite, des fonds ont été demandés dans le Plan d'action réalisé suite à la réduction de 20% de la possibilité forestière (SEPM). Plus récemment, le Consortium, en collaboration avec la Conférence régionale des élu(e)s, déposait un projet de financement au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Rappelons que le financement actuel du Consortium est principalement assuré par l'Agence développement économique Canada (DEC). Les pourparlers en cours avec DEC sont encourageants, mais une implication sérieuse du Gouvernement du Québec est indispensable pour la suite des choses. Mentionnons par ailleurs que le Cégep de la Gaspésie et des Îles s'est déjà engagé à continuer d'appuyer financièrement le Consortium en lui offrant des services administratifs. Une entente de partenariat plus large entre le Consortium et le Cégep est aussi en voie d'être conclue. Les prochaines semaines seront cruciales pour maintenir l'organisation du Consortium en place et assurer qu'elle remplisse sa mission d'acquisition et de transfert de connaissances. Finalement, rappelons qu'avant la mise en place du Consortium, la Gaspésie et les Îles était la seule région forestière du Québec ne disposant pas de ce type d'organisation pour développer ses connaissances forestières régionales.

Pour information :  
Mathieu Côté, [mathieu.cote@foretgaspesie-les-iles.ca](mailto:mathieu.cote@foretgaspesie-les-iles.ca)

### Saviez-vous que ...

- L'implantation d'une éolienne nécessite 1 ha de déboisement mais 94% de cette superficie peut ensuite être remise en production.
- Il y a en Gaspésie des petites superficies en plantation qui le sont en pin tordu (*Pinus contorta*) pour la réalisation de tests de provenance...

### FLASH INFO

Actuellement, le Consortium est en période de renouvellement de son membership 2006. Pous vous inscrire, téléchargez le dépliant promotionnel et remplissez la section inscription à l'adresse suivante [www.foretgaspesie-les-iles.ca](http://www.foretgaspesie-les-iles.ca).

## ACQUÉRIR UNE CONNAISSANCE, C'EST ÉLIMINER PEU À PEU L'INCERTITUDE ...

Une question est lancée... sous laquelle se cache une dizaine de sous-questions et sous lesquelles il y aura encore des dizaines de sous-sous-questions. Voilà bien la réalité du monde de la recherche : une ramification de questions dont les réponses génèrent de nouvelles questions. Arriverons-nous au bout, demanderont certains? Probablement pas, mais nous nous outillerons pour répondre de mieux en mieux à nos besoins.

Un projet de recherche peut vite devenir complexe quand on veut répondre à toutes les questions en même temps. L'avancement dans la connaissance doit donc être méthodique et organisée. D'abord, (1) bien définir le problème; (2) fixer très clairement les objectifs; (3) aller voir si quelqu'un a déjà eu le même problème et ce qu'il en a appris (c'est l'étape de la revue de littérature); (4) développer et appliquer une méthode qui permettra d'atteindre les objectifs (facile...quand les objectifs sont précis); (5) analyser les résultats en les mettant en relation avec ce qui est déjà connu afin que ces informations soient greffées au bon endroit et deviennent enfin...une connaissance. En effet, une information ne devient une connaissance que parce qu'elle est mise en contexte et en relation avec une partie de la science qu'on connaît.

C'est en (6), dans la conclusion, qu'on déterminera si la nouvelle connaissance a éliminé l'incertitude qui nous limitait dans l'élaboration d'une solution ou s'il faut poursuivre avec l'élimination d'une autre incertitude en refaisant l'itération (1) à (5) à partir d'une sous-question générée par la récente connaissance.

Pour information : Barbara Hébert, [barbara.hebert@foretgaspesie-les-iles.ca](mailto:barbara.hebert@foretgaspesie-les-iles.ca)

Partenaire du savoir forestier  
Forest knowledge partner



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada



Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Gaspé

CRÉ  
conférence  
régionale des élus  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ressources naturelles  
et Faune

Québec